N°17 - Décembre 2015

La Lettre de Sillé le Philippe

AGENDA

Jeudi 3 décembre
Sortie à Thorigné-sur-Dué
Départ 8H30 - Sillé, place de l'Ancienne Gare
Ou 9H00 à Thorigné, place de l'Eglise
12H30 - Repas au Breil-sur-Mérize
(Amitié en marche)

Dimanche 6 décembre
1er tour des élections régionales
8H00 à 18H00 - Mairie

Lundi 7 décembre
Randonnée à Duneau
Départ à 13H45 - Salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Mercredi 9 décembre
Concours de belote
14H00 - Salle polyvalente
Réservé aux adhérents et sympathisants du Pays des Brières et du Gesnois
(Générations Mouvement)

Dimanche 13 décembre
14H30 - Arrivée du Père Noël
Salle polyvalente
(Comité des fêtes)

2eme tour des élections régionales
8H00 à 18H00 - Mairie

Mercredi 16 décembre
Repas de fin d'année des Ainés
12H00 - Salle polyvalente
Encaissement des cotisations 2016
(Générations Mouvement)

Jeudis 10, 17 décembre
Randonnées sur Sillé le Philippe et communes limitrophes
Départ à 9H00 - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Lundis 14, 21, 28 décembre
Randonnée à Sillé le Philippe
Départ à 14H00 - Salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Tous les jeudis
Cartes
14H - Petite salle polyvalente
(Générations Mouvement)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
14H (selon météo) - Terrain de boules
(Générations Mouvement)

Prochaine messe à Sillé
Samedi 19 décembre à 18H30

Retrouvez les prochains numéros le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

SMIRGEOMES
Le tri, un geste pour l'Avenir

COLLECTE ORDURES MENAGERES CHANGEMENT à partir du 04 janvier 2016

La collecte à la quinzaine et non plus à la semaine…
Les bacs ordures ménagères seront collectés tous les 15 jours AVEC les sacs jaunes.
Le jour de collecte sera le mercredi, les semaines impaires (les bacs et les sacs jaunes devront être sortis la veille au soir).

Depuis plusieurs années, votre contribution et votre engagement au programme environnemental de réduction des déchets du SMIRGEOMES sont à saluer. Grâce à vos efforts, les résultats sur notre territoire ont largement dépassé les espérances attendues dans le Grenelle de l'environnement : la production d'ordures ménagères ne cesse de baisser et les volumes des déchets recyclables (sacs jaunes et déchèteries) augmentent.
Ces résultats, plus qu'encourageants, nous invitent à poursuivre la démarche environnementale initiée en réduisant aujourd'hui la fréquence de passage des bennes ordures ménagères afin de limiter l'impact de la pollution routière et surtout adapter la collecte aux pratiques des usagers.

Quelques chiffres…
Dans les communes en redevance incitative **en 2014** :
78 % des bacs sont levés 16 fois par an soit 1 fois toutes les 3 semaines.
55 % des bacs sont levés 12 fois par an soit 1 fois par mois.

A noter que les collectes supplémentaires pour besoins spécifiques de certaines structures seront maintenues au regard de leur volume de production de déchets.

Le nouveau calendrier de collecte 2016, vous informant du jour de collecte sur votre commune, vous parviendra par voie postale semaine 51. Il sera également disponible sur le site internet de la mairie www.sille-le-philippe.fr.

Plus d'infos sur www.smirgeomes.fr

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI…

Tous les bidons ayant contenu du combustible de chauffage ne sont plus collectés en porte à porte avec les sacs jaunes. Ils doivent être déposés en déchèterie afin de suivre une filière de traitement et de recyclage spécifique, comme tous les emballages toxiques.

3 bennes ECO-MOBILIER pour le recyclage du mobilier usagé (tables, matelas, sommiers, chaises, canapés, armoires, mobilier de jardin…) **sur les déchèteries de La Ferté Bernard, Saint-Mars-la-Brière et Thorigné-sur-Dué.**
Quels que soient sa nature, son état et sa provenance, le mobilier est ensuite collecté par ECO-MOBILIER puis recyclé dans le cadre d'une filière respectueuse de l'environnement.
A noter que ces meubles hors d'usage étaient jusque là enfouis !
Au-delà de 2 m³, veuillez contacter le Smirgeomes.

Combien Ça Coûte ?

€ TTC 1 720,08

A l'ordre de :

Sécurité routière : réfection tracés RD 301 "Chanteloup"

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Novembre 2015

MAIRIE de SILLE-LE-PHILIPPE (Sarthe)

Vie associative

ARRIVEE DU PERE NOEL

dimanche **13 décembre 2015**
à partir de **14H30**

Le Père Noël traversera Sillé, avec sa hotte remplie de friandises, pour se rendre à la salle polyvalente et assister, comme l'an passé, à un **spectacle cinématographique gratuit.**
A l'issue du spectacle, des chocolats seront offerts à tous les enfants.

Venez nombreux !
L'équipe du Comité des fêtes

A Savoir

Sittellia
centre aquatudique & forme

FERMETURE pour arrêt technique
Du jeudi **24 décembre 2015** - 13H30
au dimanche **03 janvier 2016** inclus

Parc des Sittelles à Montfort-le-Gesnois
☎ 02 43 54 01 70
@ www.sittellia.fr

SMIRGEOMES
Le tri, un geste pour l'Avenir

FERMETURE DECHETERIES

26 décembre 2015
Savigné l'Evêque

02 janvier 2016
Saint-Mars-la-Brière - Lombron

Informations Mairie

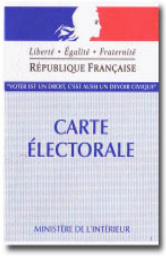

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Suivant les dispositions du code électoral, la commission de la révision des listes électorales s'est réunie pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation reçues en mairie.
Le tableau définitif des listes électorales a été arrêté le 30 novembre 2015.
872 électeurs comprenant une majorité de femmes – 448 électrices pour 424 électeurs – sont inscrits sur les listes électorales de Sillé **au 30 novembre 2015** et seront habilités à voter lors des prochaines élections.

ELECTIONS REGIONALES

06 et 13 DÉCEMBRE 2015

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en **13 régions métropolitaines**, créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Qui peut voter ?
Pour voter aux élections régionales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin.

Pour qui vote-t-on ?
Les **conseillers régionaux** sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.
La loi du 6 juin 2000 implique que les listes de candidats soient constituées selon un principe de parité stricte.

Quel est le **nombre** de conseillers régionaux ?
Le nombre total de conseillers régionaux reste inchangé malgré la nouvelle carte des régions.
En cas de regroupements de régions, l'effectif du conseil régional est égal à la somme des effectifs des conseils régionaux regroupés.
1 757 conseillers régionaux sont à élire dont **93 pour la région des Pays de la Loire.**

Quelle est la **durée du mandat** des conseillers régionaux ?
Les conseillers régionaux sont **élus pour 6 ans.**
Néanmoins, il est prévu que la durée du mandat des conseillers régionaux, élus en décembre 2015, soit réduite de neuf mois afin que les élections régionales suivantes puissent être organisées en mars 2021.

Quel est le **rôle** des conseillers régionaux ?
Les conseillers régionaux composent le conseil régional, assemblée délibérante de la région. Les conseillers élisent un président et une commission permanente parmi laquelle sont ensuite élus les vice-présidents du conseil régional. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région.
Le président prépare et exécute les délibérations de l'assemblée régionale, gère le patrimoine, saisit le Conseil économique et social régional (CESR) et dirige l'administration régionale. Il préside aussi la commission permanente de l'assemblée régionale.
Les principaux domaines d'intervention de la région sont le **développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.**
La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région.

Où vont **siéger** les conseillers régionaux ?
Ils siègent au **conseil régional** qui est implanté dans le **chef-lieu de région.**
Pour les régions fusionnées, un nouveau chef-lieu de région doit être décidé.

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (**C.C.A.S.**) distribueront, courant décembre, aux **Silléens de 70 ans et plus** des **bons d'achat** à utiliser chez les commerçants de la Commune.

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat	Tél. 02 43 27 51 08	
	Fax 02 43 27 39 66	
Permanence soir et week-end	Tél. 06 37 23 51 43	
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr		
Site internet : www.sille-le-philippe.fr		
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC		
Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45		
Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30		
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Tél. 02 43 29 67 10	
Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45		
Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15		
Samedi : de 9H00 à 11H45		
GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS	Tél. 02 43 27 53 46	
ACCUEIL PERISCOLAIRE	Tél. 09 67 48 53 46	
CANTINE SCOLAIRE	Tél. 02 43 27 78 70	

POMPIERS	Appeler le 18 ou le 112
SAMU	Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit	Composer le 17
SAVIGNE-L'EVEQUE	Tél. 02 43 27 50 11
CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD	Tél. 02 43 27 50 62
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr	
EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7	Tél. 09 726 750 72
www.edf.fr	
VEOLIA – EAU	Tél. 0 811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES – Assainissement	Tél. 0 969 323 529
INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale	Tél. 06 51 92 05 66
Permanence Mardi et Jeudi : de 8H00 à 9H30 et autres horaires sur RDV	